



Procès-verbal de la séance de l'assemblée citoyenne de Neuchâtel Nord

**Mardi 1^{er} octobre 2024, à 19h30,
au Temple du Bas, rue du Temple-Neuf 5, à Neuchâtel**

Bienvenue

Madame Elsa Placi, présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à l'assemblée citoyenne. Environ 30 personnes sont présentes. Elle remercie le délégué de quartier, Monsieur Gaudelin Suter, pour l'accompagnement du bureau et présente les membres du bureau.

Présentation des membres du bureau

- Madame Placi Elsa, présidente
- Monsieur Dowd Charles, vice-président
- Monsieur Métral Thibaud, secrétaire
- Madame Altwegg Laurianne
- Madame Dutoit Cloé
- Madame Mangé Mylène, excusée
- Monsieur Marullo Simon

Nomination des scrutatrices et scrutateurs

Madame Catherine Garrigues et Madame Marie-May Gланgetas s'annoncent pour cette tâche.

Bref rappel des outils à disposition

Monsieur Charles Dowd remémore ce qu'est une proposition et les outils à disposition de l'assemblée. Il explique ce qu'est un mandat citoyen, un projet citoyen et termine par la résolution.

Retours sur les propositions de l'assemblée citoyenne du 20 novembre 2023

Monsieur Charles Dowd indique dans quels dicastères ont été transmis les 6 mandats citoyens et la résolution votés en 2023.

Retours sur les propositions de l'assemblée citoyenne du 12 mars 2024

Concernant les deux projets citoyens de l'assemblée citoyenne du 12 mars 2024, Monsieur Raymond Perrin, porteur de projet, explique les raisons de l'abandon de son projet citoyen « Réalisation d'un cadran solaire analemmatique ». Mesdames Agathe Hannebert et Manuelle Beurdeley, porteuses de projet, expliquent leur avancée et les suites espérées pour que leur projet citoyen « La Deuxième Vie, Ressourcerie neuchâteloise » puisse se réaliser.

Madame Cloé Dutoit résume la réponse de la Commission du Conseil général FFSS concernant la mandat citoyen « création d'une commission des ainés », la réponse complète pourra être consultée sur le site internet de l'assemblée citoyenne prochainement. Madame Cloé Dutoit indique dans quels dicastères ont été transmis les 5 autres mandats citoyens votés en 2024.

Présentation et mise au vote des projets citoyens

Premier projet citoyen : Soirée de co-création pour l'intégration et la vie locale

Madame Morli Mathys présente son projet citoyen. Elle souhaite organiser une soirée de co-création pour l'intégration et la vie locale au HUB à Neuchâtel. La soirée est prévue, en principe, pour le 19 novembre et sera suivie d'un apéritif. Un budget de 1500.- est sollicité.

Deuxième projet citoyen : Biblio-caisse

Monsieur Nando Luginbühl présente son projet citoyen. Il souhaite qu'une boîte à livres soit installée proche de la rue de la Côte 19. Il présente une photo de l'emplacement ainsi qu'un devis pour la réalisation et l'installation de la boîte. Deux autres devis concernant le graphisme de la boîte sont également présentés. Le budget sollicité est d'environ 2700.-

Résultat du vote

Biblio-caisse : oui : 24 voix / non : 0 voix

Dépôt spontané d'une proposition

Monsieur Charles Dowd rappelle que le dépôt spontané d'un mandat citoyen ou d'un projet citoyen doit se faire idéalement sur la base d'une idée déjà réfléchie. Cela permet d'avoir un avis de l'assemblée quant à l'entrée en matière pour la prochaine assemblée dans le but de déposer une proposition avant le prochain délai. En ce qui concerne la résolution, le caractère d'urgence doit être voté par l'assemblée afin de déterminer si elle doit être traitée le soir même ou renvoyée à la prochaine assemblée citoyenne.

Monsieur Matthieu Vuille dépose une résolution spontanée urgente demandant à ce que des réponses aux mandats citoyens soient données.

Appel au Conseil communal de répondre aux mandats citoyens

Vote sur l'urgence : oui : 22 voix non : 0 voix

Vote sur la résolution : oui : 24 voix non : 0 voix

Divers

L'idée de fusionner les budgets des assemblées citoyenne pour faire de plus grand projet est émise par une citoyenne. Des discussions sont lancées sur la communication, un citoyen propose que les vitrines des associations de quartiers soient utilisées pour publier les délais de dépôt et dates des assemblées.

Prochaines dates et délais de dépôt pour les assemblées citoyennes de 2025

Pour le printemps 2025, l'assemblée aura lieu le jeudi 6 mars à 19h30, la date du dépôt est fixée au samedi 15 février.

Pour l'automne 2025, l'assemblée aura lieu le mardi 9 septembre à 19h30, la date du dépôt est fixée au jeudi 21 août.

La séance est levée à 21h10

Les citoyens présents sont invités à partager le verre de l'amitié offert par la Ville de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 01.10.2024.

Gaudelin Suter

Rédacteur du procès-verbal